

7 Les fonds

7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Ce fonds vient en aide aux membres qui se trouvent dans des difficultés financières par des prêts ou des dons.

En 2017, un seul membre a sollicité la SSA pour un soutien d'un montant de CHF 5'000.–, ce qui est une baisse importante par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre, 8 membres doivent encore rembourser le fonds pour un montant total de CHF 34'887.28. Enfin, le Fonds de Solidarité n'a pas été utilisé pour couvrir des droits d'auteur que la SSA n'aurait pas été en mesure de percevoir.

7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »

La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les auteurs sociétaires.

L'Assemblée générale de la SSA de juin 2017 a fixé à 2.80 % le taux attribué au Fonds de Secours sur la retenue générale de 10 % en faveur des fonds sociaux et culturel. En fonction des droits encaissés, une somme nette de CHF 449'541.21 (soit CHF 509'541.21 moins la participation aux frais de la SSA de CHF 60'000.–) a été attribuée à la Fondation. Le taux de 15 % a été reconduit pour calculer les primes uniques au titre des prestations de vieillesse. En 2017, 328 auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, au moins 1 année de sociétariat et avoir perçu au moins CHF 1'000.– de droits d'auteur durant 2016. Dans le cadre des mesures transitoires, 15 rentes ont été payées. Au 31 décembre 2017, la fondation gérait 757 comptes nominatifs. L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 0.50 % en 2017. La participation aux excédents d'assurance attribuée en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurés correspondait à 0.48 % des avoirs vieillesse. Ces derniers ont donc été rémunérés au total à 0.98 %.

Le Conseil de Fondation s'est réuni une fois, au mois de mai 2017. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques et nommé la fiduciaire Wuarin & Chatton SA comme organe de révision. Au 31 décembre 2017 le Conseil de Fondation se composait de M^e Philippe Zoelly – Président, M. Vincent Kücholl – Vice-Président, M. Patrick Willy – Secrétaire, Mmes Emanuelle Delle Piane, Christiane Kolla Barnes, Emmanuelle de Riedmatten et M. Jean-Marie Chataignier – Membres.

7.3 FONDS CULTUREL

377 auteurs ont participé à ses concours et actions dont 152 ont reçu un soutien. De plus, 9 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds Culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de CHF 1'523'163.43.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE L'AUDIOVISUEL

Bourses SSA 2017 pour l'écriture de scénarios de longs métrages de fiction (cinéma)

16 projets de scénarios ont été proposés au concours. Le jury international a attribué trois bourses de CHF 30'000.– chacune.

Bourses SSA 2017 pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction (cinéma)

43 projets ont été proposés au concours. Le jury international a attribué quatre bourses de CHF 20'000.– chacune.

Bourses SSA 2017 pour le développement de films documentaires (longs métrages cinéma et télévision)

37 projets de films documentaires ont été proposés au concours. Le jury international a attribué quatre bourses de CHF 25'000.– chacune.

Atelier Grand Nord (Québec, 2017)

Cet atelier réunit une douzaine de scénaristes francophones et 7 scénaristes consultants qui travaillent ensemble sur des scénarios. Il consiste en des rencontres individuelles et discussions collectives entre scénaristes et consultants. La participation suisse (CHF 12'150.–) est prise en charge par la SSA pour trois quarts et par FOCAL pour un quart.

Prix SSA / SUISSIMAGE dans les festivals de cinéma 2017

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants :

Journées de Soleure

Prix de la relève pour le meilleur court métrage dans la section UpComing Talents: CHF 15'000.–

Prix du public pour les trois meilleurs films d'animation suisses: CHF 10'000.–

UpComing LAB: deux bourses d'encouragement de CHF 5'000.– chacune

Festival Visions du Réel – Nyon

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues : CHF 10'000.–

Festival International du Film Fantastique – Neuchâtel

Prix du meilleur court métrage fantastique suisse : CHF 10'000.–

Festival international du court métrage – Winterthour

Prix du meilleur court métrage suisse : CHF 10'000.–

Festival du film d'animation Fantoche – Baden

Prix « Best Swiss » : CHF 10'000.–

Festival International de Films – Fribourg

Prix spécial du jury international : CHF 10'000.–

Soutien au développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation (2017)

Ce programme commun vise à soutenir la phase dite de développement créatif par un soutien de CHF 50'000.– par projet de film. En 2017, le jury international a examiné les 16 dossiers soumis au concours et a attribué cinq soutiens de CHF 50'000.– chacun.

Cette action est arrivée à son terme fin 2017. Ainsi, de 2013 à 2017, 18 films ont été soutenus pour un montant global de CHF 900'000.–, mis à disposition par SSA et SUISSIMAGE à parts égales.

Fonds de production télévisuelle Sàrl

Il a été créé par SWISSPERFORM, SUISSIMAGE et la SSA pour soutenir la production d'œuvres de fiction et de documentaire destinées exclusivement à la télévision. Participation de la SSA en 2017 : CHF 100'000.–

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE LA SCÈNE

TEXTES – EN – SCÈNES 2016/2017

Cet atelier d'écriture dramatique est financé par la SSA, Pro Helvetia, le Pour-cent culturel Migros, la Loterie Romande, la Fondation Ernst Göhner et la Fondation Jan Michalski et porté par le théâtre de l'Arsenic Lausanne et St-Gervais – Le Théâtre, Genève. Les 4 auteurs sélectionnés par le jury international ont développé leur écriture dramatique en résidence de septembre 2016 à mai 2017 ensemble avec leur dramaturge personnel. Chaque auteur reçoit une bourse de CHF 12'000.– et les frais relatifs aux dramaturges sont également assumés par l'atelier. La SSA y contribue avec CHF 40'000.– (répartis sur 2 ans) et en assume la coordination et le secrétariat.

« Réseau international SSA »

Promotion des auteurs sociétaires de la SSA et de leurs œuvres à l'étranger (2017)

Le Fonds Culturel a créé ce Réseau avec des théâtres et festivals de choix dans le but de contribuer activement à la promotion et au rayonnement international des auteurs sociétaires de la SSA. A fin 2017, le Réseau comptait 27 structures. Durant l'année 2017, dix soutiens ont été accordés pour un montant total d'environ CHF 42'000.–.

Soutiens SSA 2017 à la promotion internationale de spectacles d'auteurs sociétaires

Dans le but d'étendre la notoriété internationale d'auteurs sociétaires, la SSA, en collaboration avec la CORODIS (Commission Romande de Diffusion des Spectacles), soutient la promotion de spectacles en tournée à l'étranger s'il s'agit d'une œuvre d'un auteur membre de la SSA. En 2017, elle a pu soutenir à travers ce fonds 5 tournées internationales avec un montant de CHF 35'000.–.

Soutiens SSA 2017 à la commande d'écriture dramatique

Prise en charge jusqu'à 50 % de la rémunération de commande de l'auteur par des compagnies ou des théâtres producteurs. En 2017, le Fonds Culturel a soutenu 14 projets d'écriture dramatique pour un montant total de CHF 75'000.–.

Aides SSA 2017 à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien de l'édition d'œuvres théâtrales d'auteurs sociétaires avec CHF 1'000 ou 2'000.– par publication. En 2017, six soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 8'000.–.

Bourses SSA 2017 pour la traduction de pièces de théâtre

En 2017, trois soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 9'500.–.

Prix SSA 2017 de l'humour

Le prix, doté de CHF 20'000.–, est attribué par un jury aux auteurs du meilleur spectacle de la saison 2016-17 (mai 2016 à mai 2017). La proclamation a eu lieu au Théâtre de Beausobre, Morges, dans le cadre du festival Morges-sous-Rire en juin 2017.

Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour

En 2017, 6 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué trois bourses de CHF 6'000.– chacune.

Bourses SSA 2017 pour la composition musicale dramatico-lyrique et la musique de scène

En 2017, le jury a attribué dix-huit bourses entre CHF 2'000.– et CHF 10'000.– pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à CHF 60'000.–.

Bourses SSA 2017 pour la création chorégraphique

Le jury a examiné les 17 projets soumis au concours et a attribué les cinq bourses en lice pour un montant total de CHF 66'000.–.

Concours radiophonique « GULLIVER »

Ce programme francophone a pour objectif de permettre aux auteurs d'écrire des œuvres originales destinées à la radiodiffusion. 130 projets, dont 23 suisses, ont participé à ce concours en 2017. 2 auteurs suisses ont été retenus parmi les 22 lauréats. La participation financière de la SSA s'est élevée à 4'375 euros.

Bourses SSA – FARS 2017 pour les auteurs des Arts de la Rue

En partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS), la SSA attribue annuellement une à deux bourses destinées aux auteurs des arts de la rue, afin de favoriser la création de spectacles de rue originaux. Parmi 5 projets soumis au concours, le jury a attribué une bourse d'un montant de CHF 12'000.–.

Bourses SSA – KTV ATP 2017 pour les auteurs des arts du spectacle

En partenariat avec l'association KTV ATP, la SSA met au concours jusqu'à quatre bourses pour l'écriture d'œuvres scéniques de petit format dans le domaine des arts du spectacle (« Kleinkunst »). Parmi les 23 projets soumis au concours, le jury a attribué quatre bourses d'un montant total de CHF 12'000.–.

Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de CHF 5'000.–. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2017, au total CHF 2'900.– ont été versés à quatre troupes.

Cotisations 2017

Le Fonds Culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes: SUISSE-CULTURE, Memoriav, Fondation du Festival del film Locarno, Suisse Théâtre ITI, Les amis de la Cinéma-thèque Suisse, Fonction Cinéma, Cinésuisse, Coalition pour la diversité culturelle, Association ProCirque, KTV ATP (Association artistes – théâtres – promotion, Suisse), ACT (Association des créateurs du théâtre indépendant), Société Suisse du Théâtre, Litterature-Suisse. Montant total: CHF 12'630.–. Une contribution de CHF 7'500.– à la revue professionnelle *Ciné-Bulletin* a également été accordée.

Frais de jury

Pour toutes les actions du Fonds Culturel de l'année 2017, CHF 64'530.– ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

Actions extérieures

Par ailleurs, les Commissions Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 31 demandes extérieures pour un montant total, en 2017, de CHF 172'558.–.



Retrouvez tous les noms des lauréats,
les projets soutenus
et les montants attribués sous
www.ssa.ch, rubrique « Action culturelle »